Nations Unies E/CN.18/2020/1

Conseil économique et social

Distr. générale
17 décembre 2019
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts
Quinzième session
4-8 mai 2020
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

Ordre du jour provisoire et annotations

Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) :
   a) Concertation sur les priorités thématiques et opérationnelles, les mesures prioritaires et les ressources nécessaires pour la période 2019-2020, compte tenu du cycle d'examen du forum politique de haut niveau pour le développement durable pendant cette période et du thème de la Journée internationale des forêts ;
   b) Annonces de contributions nationales volontaires ;
   c) Contributions, à l'échelle du système des Nations Unies, à la réalisation des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts.
4. Suivi, évaluation et rapports : progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et contributions nationales volontaires.
5. Moyens de mise en œuvre : ressources disponibles pour le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et ses mesures prioritaires, et ressources nécessaires pour le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024.
6. Nouveaux problèmes et enjeux.
7. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts.
8. Débat de haut niveau sous la forme notamment d'un forum de partenariat sur les forêts associant les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les responsables d'organisations non gouvernementales et les dirigeants d'entreprises du secteur privé.

19-21922 (F) 150120 230120

Merci de recycler

9. Adoption du programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 et examen de ses mesures prioritaires et des ressources nécessaires.

10. Informations relatives aux aspects de la réforme du Département des affaires économiques et sociales qui concernent le Forum.

11. Dates et lieu de la seizième session du Forum.

12. Ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum.

13. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa quinzième session.

Annotations

1. Élection du Bureau

L'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social prévoit qu'au début de la première séance de chacune de ses sessions ordinaires, le Forum des Nations Unies sur les forêts élit parmi les représentants de ses membres un président et d'autres membres du Bureau selon que de besoin (voir E/5975/Rev.1). Conformément à la résolution 2000/35 du Conseil portant création du Forum, le Bureau du Forum est composé d'un président et de quatre vice-présidents, dont l'un servira aussi de rapporteur, élus selon le principe de la répartition géographique équitable.

À sa 1re séance, le 11 mai 2018, le Forum a élu par acclamation Boris Greguška (Slovaquie) Président et Javad Momeni (République islamique d'Iran) Vice-Président des quatorzième et quinzième sessions. À sa 2e séance, le 6 mai 2019, il a élu par acclamation Khalid Cherki (Maroc), Kitty Sweeb (Suriname) et Rob Busink (Pays-Bas) à la vice-présidence des quatorzième et quinzième sessions.

2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation

L'article 7 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social dispose qu'au début de chaque session, le Forum arrête l'ordre du jour et décide de l'organisation des travaux de la session en se fondant sur l'ordre du jour provisoire.

Documentation

Ordre du jour provisoire et annotations (E/CN.18/2020/1)

3. Mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)

a) Concertation sur les priorités thématiques et opérationnelles, les mesures prioritaires et les ressources nécessaires pour la période 2019-2020, compte tenu du cycle d'examen du forum politique de haut niveau pour le développement durable pendant cette période et du thème de la Journée internationale des forêts

b) Annonces de contributions nationales volontaires

c) Contributions, à l'échelle du système des Nations Unies, à la réalisation des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts

Conformément au programme de travail quadriennal du Forum, la quinzième session sera consacrée aux concertations sur les priorités thématiques et opérationnelles, les mesures prioritaires et les ressources nécessaires pour la période 2019-2020. Y participeront les membres du Forum, les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les organisations régionales et sous-régionales, les grands groupes et autres parties prenantes et des scientifiques et des

décideurs (interface science-politiques). Il sera tenu compte des thèmes du forum politique de haut niveau pour le développement durable pour 2020 (Action accélérée et solutions transformatrices : une décennie d'action et des résultats pour le développement durable) et de la Journée internationale des forêts de 2020 (Les forêts et la biodiversité). Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Forum contribuera au suivi, à l'examen et à la réalisation des objectifs de développement durable et des cibles y relatives dont le forum politique de haut niveau pour le développement durable est saisi en 2020. On trouvera dans la note du Secrétariat relative à ce point (E/CN.18/2020/2) des informations sur les activités entreprises depuis la quatorzième session du Forum pour mettre en œuvre la stratégie de communication et d'information énoncée dans le plan stratégique, notamment sur celles qui concernent la Journée internationale des forêts.

Sur la base des débats techniques de la quatorzième session du Forum, le Président a également proposé que le Forum examine certaines questions au titre de ce point à sa quinzième session (voir E/2019/42-E/CN.18/2019/9, annexe I, sect. II.B). Celles-ci figurent dans la note du Secrétariat relative à ce point. Les discussions sur les nouveaux problèmes et enjeux d'importance mondiale qui intéressent les forêts et la gestion forestière durable, ou qui ont des répercussions sur elles (point 6 de l'ordre du jour), se tiendront dans le cadre des débats prévus au titre du point 3 a).

Conformément au plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (voir résolution 71/285 de l'Assemblée générale), les États Membres pourront déterminer, à titre volontaire, le montant de la contribution qu'ils ont l'intention de verser pour atteindre les objectifs et les cibles d'ensemble relatifs aux forêts, compte tenu de leur situation nationale, de leurs politiques, de leurs priorités, de leurs capacités, de leur niveau de développement et de l'état de leurs forêts. Dans sa résolution 13/1, le Forum a encouragé les États membres à faire des annonces de contributions à sa quatorzième session et à les communiquer au préalable à son secrétariat. Les États membres qui souhaitent annoncer leur contribution nationale volontaire à la quinzième session pourront le faire au titre de ce point. Les nouvelles contributions nationales volontaires communiquées au secrétariat depuis la quatorzième session du Forum figurent dans la note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (E/CN.18/2020/2).

Le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) sert de cadre de référence pour les travaux menés par les organismes des Nations Unies et par les partenaires intéressés dans le domaine des forêts, le but étant d'en renforcer la cohérence et d'améliorer la collaboration et les synergies entre ces différents acteurs, afin qu'ils se conforment à la vision et à la mission qui y sont définies. Il sert également de cadre destiné à renforcer la cohérence des travaux de l'arrangement international sur les forêts et de ses composantes, à les orienter et à les structurer. Comme énoncé dans le plan, les organes, organismes et institutions spécialisées des Nations Unies qui s'occupent de questions ayant trait aux forêts dans le cadre de leur mandat sont invités à utiliser ce document comme cadre de référence de manière à créer des synergies entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts qui y sont énoncés et leurs propres politiques et programmes, notamment leurs contributions à la réalisation des objectifs de développement durable. Les organismes des Nations Unies et leurs partenaires pourraient, au titre de ce point de l'ordre du jour, informer le Forum des activités qu'ils entendent mener en vue de contribuer à la réalisation desdits objectifs et cibles.

Le rapport établi par le Partenariat de collaboration sur les forêts sur les activités qu'il a menées à l'appui de la mise en œuvre du plan stratégique figure dans la note d'information relative aux points 3 a) et 3 c).

Dans sa résolution 13/1, le Forum s'est félicité des initiatives prises aux niveaux régional et sous-régional pour mettre en œuvre le plan stratégique et a invité les organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux à tirer pleinement parti des forums régionaux sur le développement durable organisés en préparation des sessions du forum politique de haut niveau pour le développement durable. Il a accueilli avec satisfaction le programme de travail commun élaboré par les grands groupes en vue d'accélérer la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts et le programme de travail complémentaire élaboré par le grand groupe des enfants et des jeunes. À sa quinzième session, il examinera au titre du point 3 de l'ordre du jour les contributions des partenaires régionaux et sous-régionaux et des grands groupes à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de l'actuel programme de travail quadriennal, ainsi que des informations sur la participation de son secrétariat aux grandes réunions et conférences tenues depuis sa quatorzième session.

Documentation

Note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (E/CN.18/2020/2)

Note d'information sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : activités du Partenariat de collaboration sur les forêts (E/CN.18/2020/3)

Note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), y compris les contributions des partenaires régionaux et sous-régionaux du Forum des Nations Unies sur les forêts et des grands groupes, ainsi que la participation du secrétariat du Forum aux grandes réunions (E/CN.18/2020/6)

4. Suivi, évaluation et rapports : progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), notamment de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et contributions nationales volontaires

Conformément au plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), les membres du Forum qui le souhaitent pourront informer le Forum de l'état d'avancement de leurs contributions nationales volontaires prévues à intervalles réguliers, qui seront fixés par le Forum. À sa treizième session, le Forum a arrêté les modalités selon lesquelles les rapports nationaux volontaires sur l'avancée de la mise en œuvre du plan stratégique lui seraient présentés et invité les États membres à soumettre ces rapports à son secrétariat d'ici à la mi-novembre 2019, afin de les examiner à sa quinzième session, en 2020. Comme convenu lors des débats tenus par le Forum à sa quatorzième session, un atelier de renforcement des capacités en matière d'établissement de rapports nationaux a été organisé à Bangkok du 28 au 30 octobre 2019 pour permettre aux participants de mettre en commun leurs connaissances et leurs expériences nationales dans le domaine de la collecte de données et de l'établissement de rapports nationaux pour la quinzième session.

En application de sa résolution 13/1, le Forum déterminera, à sa quinzième session, un échéancier pour la présentation de la série de rapports suivante, sachant qu'il a prévu de procéder à un examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, en 2024. Dans cette même résolution, il a également demandé à son

secrétariat de lui rendre compte à sa quinzième session de l'état d'avancement de l'élaboration de la publication phare.

Durant sa quatorzième session, le Forum a reçu un rapport d'activité établi par le Partenariat de collaboration sur les forêts et portant sur l'élaboration d'un ensemble commun d'indicateurs forestiers mondiaux conforme aux sept éléments thématiques de gestion durable des forêts, et sur l'importance que revêtait cet ensemble, qui permettait d'évaluer le chemin parcouru vers la réalisation des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts. Lors des délibérations du Forum, l'accent a été mis sur la nécessité pour les organisations membres du Partenariat de collaboration et d'autres organismes compétents de poursuivre les travaux qu'ils menaient en vue d'élaborer les indicateurs de deuxième et troisième niveaux, y compris la formulation de définitions, et d'envisager l'utilisation d'études pilotes dans ce contexte. À sa quatorzième session également, le Forum a demandé que lui soient présentés une synthèse des contributions nationales volontaires déjà annoncées et un modèle simple d'annonce de contributions nationales volontaires.

Sur la base des débats techniques de la quatorzième session du Forum, le Président a proposé que le Forum examine certaines questions au titre de ce point à sa quinzième session. Celles-ci, ainsi que des informations sur les demandes susmentionnées faites lors des treizième et quatorzième sessions, figurent dans la note du Secrétariat relative à ce point.

Documentation

Note du Secrétariat sur le suivi et l'évaluation des progrès réalisés en vue de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de l'instrument des Nations Unies sur les forêts, et sur l'établissement de rapports à ce sujet (E/CN.18/2020/4)

5. Moyens de mise en œuvre : ressources disponibles pour le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et ses mesures prioritaires, et ressources nécessaires pour le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024

Conformément à son programme de travail quadriennal pour la période 2017-2020, à sa quinzième session, le Forum examinera au titre de ce point les ressources disponibles pour le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et ses mesures prioritaires, et les ressources nécessaires pour le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024. À sa treizième session, il a adopté les directives relatives au fonctionnement du Réseau et demandé à son secrétariat d'entreprendre la mise au point du centre d'échange d'informations en ligne de celui-ci. Les débats de la quatorzième session ont également porté sur les activités du Réseau, notamment sur la nécessité de faire le bilan de ses travaux, sur les progrès accomplis dans la mise en place du centre d'échange d'informations et sur la création à Beijing d'un bureau de projet destiné à appuyer l'action du Réseau. Sur la base des débats techniques de la quatorzième session du Forum, le Président a proposé que le Forum examine certaines questions au titre de ce point à sa quinzième session. La note du Secrétariat relative à ce point contient des informations sur l'évolution de la situation à l'échelle mondiale concernant les moyens de mise en œuvre, un résumé des activités entreprises par le Réseau depuis la quatorzième session et des renseignements sur les ressources disponibles pour le fonctionnement du Réseau durant l'exécution du programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024. On y trouve aussi un rapport sur les activités intersessions menées par le Secrétariat pour la mise en service du centre d'échange d'informations, dans lequel figurent les résultats de la réunion du groupe d'experts sur le centre d'échange, qui s'est tenue à

l'Office des Nations Unies à Genève les 12 et 13 novembre 2019, et des informations initiales sur le bilan des travaux du Réseau. On y fait également le point sur la création à Beijing d'un bureau de projet à l'appui du Réseau.

Documentation

Note du Secrétariat sur les moyens de mise en œuvre : ressources disponibles pour le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et ses mesures prioritaires, et ressources nécessaires pour le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 (E/CN.18/2020/5)

6. Nouveaux problèmes et enjeux

Conformément à son programme de travail quadriennal pour la période 2017-2020, le Forum peut décider d'inscrire à l'ordre du jour de sa session une question concernant de nouveaux problèmes et enjeux d'importance mondiale qui intéressent les forêts et la gestion forestière durable, ou qui ont des répercussions sur elles, présentent un caractère urgent ou inattendu et ne figurent pas encore à l'ordre du jour de la session. Pour la présente session, un débat se tiendra sur le point 6 (Nouveaux problèmes et enjeux) dans le cadre de la concertation prévue au titre du point 3 a).

7. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts

Conformément au programme de travail quadriennal pour la période 2017-2020, le secrétariat du Forum doit faire rapport, à chaque session, sur le fonctionnement du Fonds d'affectation spéciale.

Documentation

Note du Secrétariat sur le Fonds d'affectation spéciale pour le Forum (E/CN.18/2020/7)

8. Débat de haut niveau sous la forme notamment d'un forum de partenariat sur les forêts associant les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les responsables d'organisations non gouvernementales et les dirigeants d'entreprises du secteur privé

Conformément à son programme de travail quadriennal, le Forum tiendra à sa quinzième session un débat de haut niveau sous la forme notamment d'un forum de partenariat sur les forêts associant les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les responsables d'organisations non gouvernementales et les dirigeants d'entreprises du secteur privé. À cette session, il arrêtera son nouveau programme de travail pour la période 2021-2024, en tenant compte des délibérations intergouvernementales sur le nouveau programme de travail du forum politique de haut niveau sur le développement durable après 2020, du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 et de l'Accord de Paris. Sur la recommandation du Bureau de la quinzième session, le débat de haut niveau de la quinzième session se tiendra le 7 mai 2020 et aura pour objectif l'adoption d'une déclaration ministérielle.

Documentation

Note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (E/CN.18/2020/2)

Note d'information sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) : activités du Partenariat de collaboration sur les forêts (E/CN.18/2020/3)

9. Adoption du programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 et examen de ses mesures prioritaires et des ressources nécessaires

Conformément à son programme de travail quadriennal pour la période 2017-2020, le Forum adoptera à sa quinzième session son programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024 et examinera notamment les mesures prioritaires qui y sont énoncées, ainsi que les ressources nécessaires. Pour l'aider à prendre une décision éclairée à sa quinzième session, le Secrétariat a distribué en août 2019 un bref questionnaire visant à recueillir les idées et les suggestions initiales de ses membres sur le programme de travail quadriennal pour la période 2021-2024. Pour développer davantage les idées avancées, une réunion d'experts sur le prochain programme de travail quadriennal s'est tenue les 14 et 15 novembre 2019. Les experts y ont examiné les résultats du questionnaire et étoffé les éléments qui pourraient figurer dans le programme de travail. La note du Secrétariat reprend la proposition formulée par le groupe d'experts, compte tenu des enseignements tirés de l'exécution du premier programme de travail quadriennal (2017-2020).

Documentation

Note du Secrétariat sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) (E/CN.18/2020/2)

10. Informations relatives aux aspects de la réforme du Département des affaires économiques et sociales qui concernent le Forum

Il sera rendu compte oralement à la quinzième session du Forum des faits nouveaux concernant ce point de l'ordre du jour.

11. Dates et lieu de la seizième session du Forum

Le Forum recommandera au Conseil économique et social les dates et le lieu de la seizième session.

12. Ordre du jour provisoire de la seizième session du Forum

Le Forum présentera l'ordre du jour provisoire de la seizième session qu'il recommandera au Conseil économique et social d'adopter.

13. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa quinzième session

Conformément à l'article 37 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social, le Forum présentera au Conseil un rapport sur les travaux de sa quinzième session.